

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 16 Mars 2024

Date de convocation : 09/03/2024	L'an deux mille vingt-quatre le 15 février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
Date d'affichage : 09/03/2024	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 8	
Votants : 13	Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETIPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mme Sylvie COUPE.

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH
Mr Michel LEBouc donne pouvoir à Mr Didier PETIPAS
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT
Mr Anthony PRUNIER

N°25 - 2024

Validation du devis de géomètre pour complément de levé topographique dans le cadre de l'étude d'aménagement de l'Avenue de Bretagne

La commune a sollicité le cabinet GEOMAT pour compléter les documents existant afin d'obtenir tous les éléments nécessaires à l'étude en cours.

La proposition est de 1500 € HT.

Par ailleurs, Monsieur le Maire propose aussi de valider une étude d'analyse des revêtements routiers existant.

Nous avons deux propositions :

- L'entreprise LCBTP pour un montant de 6281 € HT
- L'entreprise GINGER pour un montant de 8600 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis du Cabinet GEOMAT pour un montant de 1500 € HT et de l'entreprise LCBTP pour un montant 6 281 € HT et d'inscrire ces sommes en investissement à l'opération n° 130
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le